

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 7 novembre 2016

Monsieur Étienne Drouin
Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs
201, place Charles-Le Moyne, 4^e étage, bureau 4.05
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

Monsieur Drouin,

En référence au dossier mentionné en objet, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Le promoteur prévoit construire la gare A-13 et son stationnement incitatif à l'intersection des antennes Deux-Montagnes et Ouest. Considérant ces infrastructures et les aires de travaux afférentes (voir DA5, cartes G pour l'emprise des travaux), quels impacts anticipez-vous sur l'écoterritoire de la coulée verte du Ruisseau Bertrand et sur sa faune ?
2. En période d'exploitation, quels impacts du REM anticipez-vous sur l'écoterritoire de la coulée verte du Ruisseau Bertrand et sur sa faune ?

Le promoteur prévoit notamment une fréquence augmentée des trains sur l'antenne Deux-Montagnes. Quels en seraient les effets sur l'intégrité de ce territoire et sur sa fragmentation ?

Des mesures pourraient-elles être mises en place afin de limiter les impacts supplémentaires potentiellement causés par le REM, en période d'exploitation, sur ce territoire ou même d'améliorer la situation actuelle ?

Vos réponses doivent être acheminées le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 novembre prochain.

Il est également possible que d'autres demandes ou questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Drouin, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission